

Envoyé en préfecture le 10/06/2024 Reçu en préfecture le 10/06/2024 Publié le ID : 083-218300317-20240610-D_2024_FIN_15-AR 	REPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE DEPARTEMENT DU VAR ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES  LE CANNET DES MAURES
	Décision N°7.10/2024/FIN/15
	Nomenclature 7.10

DECISION DU MAIRE

LE MAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2212-2 et L 2215-1 ;
VU la délibération du conseil municipal en date du 28 février 2024 approuvant le budget primitif 2024 et précisant dans les modalités de vote du budget que « conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :
 - Fonctionnement : 7.5 %
 - Investissement : 7.5 %

CONSIDERANT que la commune vient d'attribuer le marché de travaux de voirie 2024 à l'entreprise EIFFAGE ROUTE GRAND SUD pour un montant de 941 343.84 € T.T.C. ;

CONSIDERANT que l'entreprise EIFFAGE ROUTE GRAND SUD demande le versement de l'avance forfaitaire telle que précisé dans les documents contractuels pour un montant de 47 067.19 € représentant 5 % du montant du marché initial T.T.C. ;

Il convient d'abonder l'article comptable 23-238 (Avances) par virement de crédits tel qu'indiqué dans le tableau ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Type	Chapitre	Article	Fonction	Libellés	Montant
Dépenses	21	2151	845	Travaux de voirie	- 47 100.00 €
Dépenses	23	238	845	Versement avance	+47 000.00 €
Total dépenses :					0,00 €

Envoyé en préfecture le 10/06/2024 Reçu en préfecture le 10/06/2024 Publié le ID : 083-218300317-20240610-D_2024_FIN_15-AR	REPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE DEPARTEMENT DU VAR ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES  LE CANNET DES MAURES
	Décision N°7.10/2024/FIN/15
	Nomenclature 7.10

DECIDE

D'APPROUVER la présente décision modificative n°2 au budget principal 2024 telle qu'exposée dans le tableau ci-dessus

Le Cannet des Maures, le 10 juin 2024

**Le Maire,
Jean-Luc LONGOUR**




Délais et voies de recours: La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Toulon 5, rue Racine, 83000 Toulon, via l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr, ou d'un recours gracieux auprès de la commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 10/06/2024

Reçu en préfecture le 10/06/2024

Publié le

ID : 083-218300317-20240610-D_2024_FIN_15-AR

Commune : Le Cannet des Maures (M57) (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)



Numéro SIRET : 21830031700011

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DRAGUIGNAN SCG

M. 57

Décision modificative 2 (3)

Voté par nature

BUDGET : Commune - Le Cannet des Maures (4)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Le Cagnet des Maures (M57) - Commune - Le Cagnet des Maures - DM - 2024

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET	I B
---	--------

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5 %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Le Cagnet des Maures (M57) - Commune - Le Cagnet des Maures - DM - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II
VUE D'ENSEMBLE				A
		DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	0,00	0,00	
+		+		
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00	
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00	
=		=		
Total de la section d'investissement (3)		0,00	0,00	
		DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	0,00	0,00	
+		+		
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00	
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00	
=		=		
Total de la section de fonctionnement (4)		0,00	0,00	
TOTAL DU BUDGET (5)		0,00	0,00	

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II

C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	257 007,14	0,00	0,00	0,00	257 007,14
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	2 848 505,26	0,00	-47 100,00	0,00	2 848 505,26
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	249 868,38	0,00	47 100,00	0,00	249 868,38
Total des dépenses d'équipement		3 365 380,78	0,00	0,00	0,00	3 365 380,78
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	121 000,00	0,00	0,00	0,00	121 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		121 000,00	0,00	0,00	0,00	121 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 486 380,78	0,00	0,00	0,00	3 486 380,78

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	160 119,22		0,00	0,00	160 119,22
041	Opérations patrimoniales (8)	100 000,00		0,00	0,00	100 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		260 119,22		0,00	0,00	260 119,22

TOTAL	3 746 500,00	0,00	0,00	0,00	3 746 500,00
--------------	---------------------	-------------	-------------	-------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 746 500,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT**II****C1****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	974 271,09	0,00	0,00	0,00	974 271,09
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	111 072,63	0,00	0,00	0,00	111 072,63
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 085 343,72	0,00	0,00	0,00	1 085 343,72
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	276 000,00	0,00	0,00	0,00	276 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	938 170,92	0,00	0,00	0,00	938 170,92
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	240 000,00	0,00	0,00	0,00	240 000,00
Total des recettes financières		1 459 170,92	0,00	0,00	0,00	1 459 170,92
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 544 514,64	0,00	0,00	0,00	2 544 514,64

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	487 424,31		0,00	0,00	487 424,31
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	300 000,00		0,00	0,00	300 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	100 000,00		0,00	0,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		887 424,31		0,00	0,00	887 424,31

TOTAL	3 431 938,95	0,00	0,00	0,00	3 431 938,95
--------------	---------------------	-------------	-------------	-------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	314 561,05
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 746 500,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)****627 305,09**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II
C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	1 432 345,00	0,00	0,00	0,00	1 432 345,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	3 890 000,00	0,00	0,00	0,00	3 890 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	458 650,00	0,00	0,00	0,00	458 650,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 780 995,00	0,00	0,00	0,00	5 780 995,00
66	Charges financières	30 580,69	0,00	0,00	0,00	30 580,69
67	Charges spécifiques (4)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 814 575,69	0,00	0,00	0,00	5 814 575,69
023	Virement à la section d'investissement (5)	487 424,31		0,00	0,00	487 424,31
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	300 000,00		0,00	0,00	300 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		787 424,31		0,00	0,00	787 424,31
TOTAL		6 602 000,00	0,00	0,00	0,00	6 602 000,00
						+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
						=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						6 602 000,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	60 000,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	584 750,00	0,00	0,00	0,00	584 750,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 290 937,00	0,00	0,00	0,00	1 290 937,00
731	Fiscalité locale	3 650 000,00	0,00	0,00	0,00	3 650 000,00
74	Dotations et participations (4)	568 859,78	0,00	0,00	0,00	568 859,78
75	Autres produits de gestion courante (4)	172 700,00	0,00	0,00	0,00	172 700,00
Total des recettes de gestion courante		6 327 246,78	0,00	0,00	0,00	6 327 246,78
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	39 634,00		0,00	0,00	39 634,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 366 880,78	0,00	0,00	0,00	6 366 880,78

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	160 119,22		0,00	0,00	160 119,22
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		160 119,22		0,00	0,00	160 119,22

TOTAL	6 527 000,00	0,00	0,00	0,00	6 527 000,00
--------------	---------------------	-------------	-------------	-------------	---------------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	75 000,00
---	------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 602 000,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	627 305,09	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

II

D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

0,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

Le Cannet des Maures (M57) - Commune - Le Cannet des Maures - DM - 2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I			II			III = I + II
TOTAL	3 746 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	257 007,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	2 848 505,26	0,00	0,00	-47 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	249 868,38	0,00	0,00	47 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	3 365 380,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	121 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	121 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	3 486 380,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	160 119,22			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	100 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	260 119,22			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9) 0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées 0,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

Le Cannet des Maures (M57) - Commune - Le Cannet des Maures - DM - 2024

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DÉPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1
Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	3 746 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	257 007,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202 Frais réalisation documents urbanisme	46 775,14	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031 Frais d'études	170 124,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051 Concessions, droits similaires	40 108,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422 Privé : Bâtiments, installations	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	2 848 505,26	0,00	0,00	-47 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111 Terrains nus	50 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2112 Terrains de voirie	12 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	57 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128 Autres agencements et aménagements	21 504,16	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311 Bâtiments administratifs	23 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312 Bâtiments scolaires	272 000,04	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21316 Equipements du cimetière	592,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318 Autres bâtiments publics	219 459,09	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21321 Immeubles de rapport	5 358,92	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138 Autres constructions	173 399,64	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151 Réseaux de voirie	1 298 057,05	0,00		-47 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152 Installations de voirie	288 814,52	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534 Réseaux d'électrification	80 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538 Autres réseaux	49 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21561 Matériel roulant	75 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568 Autre matériel, outillage incendie	313,68	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21572 Matériel technique scolaire	11 329,25	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158 Autres inst., matériel, outill. techniques	70 720,20	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21612 Dépenses ultérieures immobilisées	81 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21621 Biens sous-jacents	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828 Autres matériels de transport	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21831 Matériel informatique scolaire	3 061,57	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838 Autre matériel informatique	31 047,42	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Le Cagnet des Maures (M57) - Commune - Le Cagnet des Maures - DM - 2024

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	3 071,20	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	13 685,65	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	7 590,87	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	249 868,38	0,00	0,00	47 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	249 868,38	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		47 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 365 380,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	121 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	116 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		121 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		3 486 380,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	160 119,22			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	10 119,22			0,00	0,00		0,00	0,00

Le Cannet des Maures (M57) - Commune - Le Cannet des Maures - DM - 2024

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	4 084,48			0,00	0,00		0,00	0,00
13912	Subv. transf. Régions	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139151	Subv. transf. GFP de rattachement	133,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	2 558,88			0,00	0,00		0,00	0,00
139361	Dotation équip.territoires ruraux transf	3 342,86			0,00	0,00		0,00	0,00
Charges transférées (8)		150 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	10 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	5 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	20 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	20 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	35 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21321	Immeubles de rapport	15 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2138	Autres constructions	10 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	15 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2152	Installations de voirie	10 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21538	Autres réseaux	10 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	100 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	100 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		260 119,22			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.